



Actus Agricoles

L'initiative « Jardins partagés » du plan France relance, dotée de 17 millions d'euros, permet de financer des investissements matériels et immatériels ainsi que des prestations de formation-animation. Accessibles par des appels à projets départementaux, ces aides sont mobilisables sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultramarin.

Les appels à projets ont été lancés cette semaine dans les préfetures. Les dossiers peuvent être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux.

Avec une dotation de 34 millions d'euros, le plan France Relance, renforce les projets d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain. L'initiative appelée « Quartiers Fertiles », est pilotée par l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine).

L'ambition de ces programmes est d'accompagner des projets locaux à visée environnementale et sociale pour les populations des zones urbaines et périurbaines (notamment dans les quartiers prioritaires et zones de renouvellement urbain).

Les financements pour les jardins partagés sont désormais disponibles.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/france-relance-jardins-partages-et-agriculture-urbaine/>